



# HEBDO

## JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 : LE 26 JUILLET, IL SERA TROP TARD...

**Basculer tout ou partie des salariés en télétravail, décaler la date des congés, changer de circuit de livraison ou d'approvisionnement, sécuriser ses systèmes d'information... Marc Landré, associé au sein du cabinet en management et stratégie Sia Partners, invite les DRH franciliens à anticiper la période des Jeux olympiques et paralympiques pour passer le cap de l'été avec sérénité.**

Tout le monde le sait, le 26 juillet démarrent les Jeux olympiques de Paris 2024, suivis le 28 août des Jeux paralympiques. Une immense fête populaire, avec pas moins de 15 millions de touristes attendus dans la capitale (soit moitié plus que durant l'été 2023) et un rayonnement inédit à l'international pour la France. Quelque 5 à 10 milliards d'euros de retombées économiques sont anticipés et près de 200 000 emplois auront été créés pour réaliser ces XXXIII<sup>e</sup> olympiades de l'ère moderne, qui s'annoncent plus extraordinaires que Tokyo 2020, Rio 2016 ou Londres 2012. Mieux, aucun dérapage budgétaire n'a été constaté, ce qui au vu des enjeux financiers et des précédents Jeux olympiques et paralympiques (JOP), d'été comme d'hiver, est un exploit dont on ne peut, comme citoyens, que se satisfaire...

Reste que, comme salarié, cadre ou dirigeant d'entreprise, on peut légitimement s'inquiéter à l'inverse des effets de ces JOP sur l'activité économique. Toutes les entreprises, et plus spécifiquement celles localisées en Ile-de-France où vont se concentrer la majorité des épreuves (15 sites de compétition dans Paris et 12 à l'extérieur) et des festivités (43 sites ou fan-zones dans la capitale), vont être impactées. Plus ou moins, selon leur exposition, leur localisation et leur secteur d'activité. Certaines, en lien direct avec l'événement, comme le commerce, la restauration, la sécurité ou les transports, vont voir leur activité bondir pour répondre à la demande des touristes, des athlètes et des organisateurs. D'autres, moins concernées commercialement mais touchées par ricochet, vont connaître un coup de frein, voire d'arrêt, sur leur activité.

## **Plus vous anticiperez, plus vous serez préparé et moins vous serez impacté”**

Pour éviter d'être submergées dans un sens ou un autre, le leitmotiv consiste à AN-TI-CI-PER les conséquences, positives ou négatives, que les JOP vont avoir sur chaque entreprise. Et ce, afin de limiter les risques (organisationnels, logistiques, financiers, sécuritaires...) et trouver les solutions à apporter pour passer le cap de l'été 2024 mais aussi de la rentrée de septembre - les jeux paralympiques, qui certes draineront moins de spectateurs et touristes, se dérouleront en plein retour de vacances et rentrée scolaire. Il faut donc le marteler encore et encore : "plus vous anticiperez, plus vous serez préparé et moins vous serez impacté".

Car les JOP ont déjà commencé, ne serait-ce que sur les restrictions de circulation qui vont avoir un effet sur la mobilité des salariés... dès la mi-mars. Et ce, avec la sécurisation anticipée des sites autour du Champ de Mars, de la place du Trocadéro et de la Concorde (qui va être complètement fermée à la circulation pendant six mois), du Pont d'Iéna puis des Invalides, du Grand Palais ou encore du Pont Alexandre III et du Cours de la Reine.

Circuler en voiture va progressivement devenir un enfer à Paris (bien pire que hors JOP) et cela va avoir mécaniquement une répercussion sur les transports en commun, déjà engorgés en temps normal et dont on anticipe la saturation totale cet été malgré une hausse de l'offre de 15 %. Seules les personnes circulant à pied ou à vélo pourront se mouvoir relativement facilement, sauf évidemment à proximité des épreuves de compétition - où sont localisées une partie des quelque 1,4 million d'entreprises franciliennes et où il faudra montrer patte blanche pour être autorisé à passer. Pis, à compter du 15 juin et jusqu'à la mi-septembre, 185 kilomètres de voies routières seront réservés aux véhicules accrédités JOP (bus, taxis et VTC auront quand même le droit d'y circuler) et le périphérique parisien sera partiellement fermé à la circulation.

## **Or des solutions, il en existe pour chaque risque identifié... en amont”**

La Seine, sur laquelle transitent chaque été des flots de marchandises (notamment 800 000 tonnes de céréales qui la remontent pour être déchargées dans le port de Rouen), sera quasiment interdite de navigation à compter de la mi-juillet et pendant deux mois, afin de préparer la cérémonie d'ouverture le 26 juillet et assurer les compétitions de natation qui s'y dérouleront. Quant aux trains, ils seront eux-aussi sous-tension, en plein chassé-croisé juilletistes versus aoutiens alors que des centaines de milliers de Français (ils ont acheté plus des deux tiers des places mises en vente) se rendront dans la capitale et voyageront dans tout le pays pour assister aux épreuves et des millions de touristes étrangers, de passage en Europe, en profiteront pour visiter l'Hexagone.

Or des solutions, il en existe pour chaque risque identifié... en amont. Car, rappelons-le, le 26 juillet, jour de l'ouverture officielle des JO de Paris 2024, il sera trop tard... pour négocier un accord avec ses représentants du personnel afin de basculer tout ou partie de ses salariés en télétravail ; pour décaler la date des congés de l'entreprise et l'annoncer à ses collaborateurs ; pour changer de circuit de livraison ou d'approvisionnement afin d'être certain de disposer des matières premières ou d'être en capacité de les distribuer à ses clients ; pour sécuriser ses systèmes d'information (pas moins de 3,6 milliards de cyberattaques sont attendues pendant les JOP, soit 10 fois plus qu'à Tokyo 2020) et ainsi éviter tout vol de données, intrusion numérique ou hameçonnage informatique avec extorsion

de fonds à la clé ; pour basculer tout ou partie de ses services en activité partielle en étant certain de pouvoir bénéficier de l'aide financière de l'Etat.

Le 26 juillet, il sera également trop tard pour recruter du personnel supplémentaire afin de pouvoir gérer une augmentation d'activité liée à un afflux de touristes consommateurs ; pour lutter contre l'absentéisme des collaborateurs et démultiplier leur engagement dans une période forcément compliquée à gérer ; pour trouver des lieux de résidence à ses salariés qui ne pourront pas se rendre normalement sur leurs lieux de travail au motif que les temps de transport vont être, en moyenne, multipliés par quatre par rapport à la normale ; pour négocier la mise en place d'une prime exceptionnelle pour surcroît d'activité et ainsi éviter un conflit social de dernière minute préjudiciable; pour mettre en place un plan de continuité de l'activité afin de sécuriser son business...

**Il ne tient qu'aux DRH et dirigeants des entreprises impactées de prévenir plutôt que de guérir”**

Le 26 juillet, il sera enfin trop tard pour faire de ces JOP un élément fédérateur qui soude les collaborateurs et développe leur esprit d'équipe en leur permettant de partager des moments de convivialité. Mais aussi pour les sensibiliser aux enjeux de d'inclusion et de diversité des minorités, capitaliser sur sa marque employeur en présentant une image moderne et dynamique, ou encore pour développer la culture du sport en entreprise et ainsi prévenir le développement de risques psychosociaux, réduire le stress, améliorer l'équilibre de vie professionnelle/personnelle...

Bref le 26 juillet, il sera trop tard aussi pour transformer toutes les externalités négatives, liées à l'organisation des plus grands jeux de l'histoire de l'olympisme, en opportunités positives de croissance, de performance et de fidélisation des salariés. Et il ne tient qu'aux DRH et dirigeants des entreprises impactées de prévenir plutôt que de guérir, selon la célèbre maxime inspirée de la pensée de Lao Tseu.

Marc Landré

<https://www.actuel-rh.fr/content/jeux-olympiques-de-paris-2024-le-26-juillet-il-sera-trop-tard>